

N°11 – novembre 2025

LE MOT DU MAIRE

Baldériennes, baldériens,

2026 étant une année d'élections municipales et par souci d'équité, ce « Com'Baudres » sera le dernier de notre mandature. En effet cette période électorale ne nous permet pas de traiter certains sujets à notre guise.

Les projets panneaux solaires et enfouissement des réseaux débuteront bien mi-novembre.

A partir de fin octobre, Caroline sera absente plusieurs semaines, donc soyez vigilants et tolérants sur les horaires d'ouverture. Merci de votre compréhension.

Il me reste à vous souhaiter de très heureuses fêtes de fin d'année en espérant vous retrouver lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 09 janvier 2026 à la salle des fêtes.

Bruno LESSAULT



Caroline Ovide, secrétaire de mairie, accueille le public aux horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h et le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30

En novembre, la mairie sera fermée l'après midi

Le 11^{ème} bulletin municipal

préparé par la **commission Communications Informations** complète le site internet de la commune. Tous les membres de la commission demeurent disponibles tant pour accueillir les remarques et suggestions que pour insérer des articles. N'hésitez pas à nous contacter à la mairie ! Vous trouverez dans ce numéro les rubriques maintenant classiques *Communication* (p. 2), *Manifestations municipales* (p. 3-7), *Autres manifestations* (p. 8-11) *La parole à* (p. 12-13), *Les travaux en cours ou achevés* (p. 14-16), *Fleurissement et aménagement des espaces* (p. 17-18), *Infos pour les petits et les grands* (p. 19-23) ainsi que *Quelques mots d'histoire* (p. 24)

Actualité du site internet

Le **site officiel de la commune de Baudres** est en ligne depuis le 20 janvier 2021. Il est élaboré et alimenté par la municipalité. Cet outil de communication, visible par la population baldérienne et aussi les personnes extérieures, contient une grande variété d'informations qui permettent de découvrir le village et son histoire, la municipalité, le personnel de la commune et ses fonctions, les associations et leurs activités soutenues, les événements en cours dans l'actualité. Les pages « mairie » et « vivre à Baudres » contiennent de nombreux renseignements qui guident les visiteurs dans leurs démarches.

Vous pouvez vous connecter à l'adresse suivante: www.commune-de-baudres.fr ou tout simplement taper - commune de Baudres - dans un moteur de recherche.

La vitrine d'affichage sur le mur extérieur de la mairie

Toutes les informations relatives à la vie municipale sont affichées dès leur parution.

Et toujours Panneau-Pocket

Le système d'informations et d'alertes, à destination des habitants, financé par la commune, est très apprécié. Recherchez **PanneauPocket** sur AppStore ou PlayStore, téléchargez puis ouvrez l'application PanneauPocket, désignez la commune de Baudres en favori. Actuellement il y a 637 smartphones ou tablettes qui possèdent Baudres dans leurs favoris.

Attention fibre !

Courant 2026, l'installation gratuite de la fibre optique ne sera plus possible et deviendra payante. Chaque logement baldérien est éligible au raccordement. Pour cela, il est nécessaire d'avoir un fournisseur d'accès à Internet et de lui adresser la demande. L'abonnement déclenche le raccordement de l'habitation au réseau. Le raccordeur suit le même chemin que la ligne de téléphone fixe en aérien ou en souterrain.

Vous avez une ligne de téléphone fixe et vous n'avez pas internet : vous devez faire la démarche de raccordement à la fibre car dans peu de mois, il n'y aura plus de ligne téléphonique fixe cuivre.

Un arrêté paru au journal officiel du 24 septembre 2025 définit les modalités de l'aide attribuée pour l'installation de la fibre optique en cas de difficulté de raccordement. Cette mesure est destinée à accompagner les ménages et les très petites entreprises dans la transition numérique liée à la fermeture du réseau cuivre. Pour bénéficier de l'aide pour ces travaux de raccordement, il doit s'agir de la résidence principale. D'autre part, un échec de raccordement en fibre optique devra avoir été constaté ainsi que la nécessité de procéder à des travaux en partie privative.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

MANIFESTATIONS MUNICIPALES



Le pot de l'amitié de la commune.

Dimanche 8 juin 2025, à 12 heures, les baldériennes et baldériens étaient invités par le conseil municipal pour partager un moment de convivialité. Celui-ci a eu lieu au stade et a bénéficié des infrastructures mises en place. Environ 80 personnes ont répondu à cette invitation. Ce fut l'occasion d'informer les habitants sur les avancées des différents projets communaux et de donner rendez-vous à tous pour le grand feu d'artifice tiré à 23 h.



Le feu d'artifice

Il fut très apprécié par les nombreux spectateurs venus pour certains de très loin. Sur fond musical, les scènes se sont succédées pendant 20 minutes pour le plus grand plaisir de tous !



La cérémonie du 08 mai 2025



La cérémonie du 8 mai est organisée par la municipalité et la section locale de l'UNCAFN.

A 10 h 45, élus, pompiers et habitants de la commune se sont retrouvés pour défiler rue de la mairie jusqu'au monument aux morts où les attendaient tous ceux qui n'avaient pu se déplacer jusqu'à la mairie.

Cette cérémonie était celle du 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Cela conférait à la cérémonie un caractère particulier et symbolique.



Puis le cortège s'est déplacé vers le cimetière pour un moment de recueillement.

Un temps de prière a été proposé à l'église.



Le vin d'honneur a été offert par la municipalité à la salle des fêtes. Ce moment festif s'est prolongé par le banquet des anciens combattants ouvert à tous à Rouvres-Les-Bois chez Monsieur Bouffetier.



Concours de pêche au coup organisé à l'étang des Princes de Baudres



Concours
organisé par
la municipalité de Baudres



CONCOURS de PÊCHE au COUP

Étang des Princes - BAUDRES

SAMEDI 30 AOÛT
2025

MATIN

Début inscriptions : 7h
Début concours : 9h
Fin concours : 11h

APRÈS-MIDI

Début concours : 15h
Fin du concours : 17h30

1er prix : 50 €
2^{ème} prix : 40 €
3^{ème} prix : 30 €
4^{ème} prix : 30 €

Remise de coupes

Totalité des engagements remis

Esches autorisées dans l'amorce - Fouillis 0,25 et 0,25 en plus
Amorce 6 litres - Canne au coup 11/50 m maximum - Pellets autorisés

10 € Adulte - 5 € Enfant

Renseignements :
Buvette + Restauration sur place (formule + sandwich + frites)
Inscriptions à l'avance au 06.84.97.42.32 ou 02.54.40.85.99

Samedi 30 août, l'évènement organisé par le régisseur de l'étang des Princes a attiré 27 pêcheurs le matin et 27 l'après-midi. La pluie tombée abondamment la veille, n'a pas permis d'obtenir de gros scores au concours de pêche au coup. Toute la journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance. A midi, de nombreuses personnes ont pu déguster des frites, saucisses et tartelettes aux pommes fournies par l'association d'animations de Baudres.



Les résultats du concours du matin ont montré qu' Eric Lambert a obtenu le meilleur score et fut donc classé 1^{er}, Romane Robin, 1^{ère} femme et Louis Larida 1^{er} enfant.

L'après-midi, Alain Feuillade a été classé 1^{er}, Romane Robin a de nouveau obtenu le 1^{er} prix femme et Loris Triberge le 1^{er} prix enfant.



Eric Lambert

Manifestations municipales à venir

La cérémonie du 11 novembre 2025



La cérémonie du 11 novembre 2024

La municipalité et la section de l'Union Nationale des Anciens Combattants vous invitent à participer à la cérémonie du 11 novembre 2025 qui se déroulera ainsi :

10 h 45 Rassemblement à la mairie et formation du cortège,
11 h 00 Cérémonie au monument aux morts et dépôt des gerbes,
11 h 15 Recueillement au cimetière,
11 h 30 Temps de prière proposé à l'église,
11 h 45 Vin d'honneur à la maison des associations offert par la municipalité,
13 h 00 Repas des anciens combattants ouvert à tous (inscription auprès de René Brossard tel 02 54 40 82 10 avant le lundi 3 novembre 2025).

17 h 30 Flamme de la mémoire au monument aux morts

Le repas des aînés dimanche 23 novembre 2025

Cette année 2025, le repas des aînés, offert aux habitants de 70 ans et plus par la commune de Baudres, aura lieu le 23 novembre à la salle des fêtes. Un traiteur régalerai vos papilles. L'animation vous surprendra ... Il n'y a pas d'âge pour rêver !!

Ceux qui ne peuvent être présents recevront un colis. La distribution est prévue semaine 51, 3^{ème} semaine de décembre.

L'invitation est jointe à ce bulletin. Si vous ne l'avez pas reçue, n'hésitez pas à contacter la mairie. Inscriptions avant le 5 novembre 2025.



*Cérémonie des vœux
vendredi 9 janvier 2026 à 18 h 30
salle des fêtes*

Le conseil municipal

vous souhaite de très heureuses fêtes de fin d'année,

vous invite

à la cérémonie des vœux.

Un pot de l'amitié clôturera cette soirée.

TELETHON 2025



Vendredi 28 novembre 2025

Le Téléthon Baldérien réunit, depuis de nombreuses années, associations, bénévoles et municipalité. Thierry Dujon et Geoffrey Lamy, organisateurs du Téléthon à Baudres adressent ce message à tous.



Le Téléthon arrive bientôt !

Pensez à apporter des gâteaux faits maison, ils seront les bienvenus !



Chères baldériennes chers baldériens,

Nous voulons remercier dans un 1^{er} temps toutes les personnes qui ont œuvré pour le déroulement des manifestations du Téléthon 2024. Elles nous ont permis de récolter la superbe somme de 3785 €. Un très grand merci à vous tous qui participez par n'importe quels moyens qui soient.

Cette année le Téléthon se déroulera le vendredi 28 novembre à la salle des fêtes à partir de 19h30. La soirée sera animée par un DJ durant le traditionnel repas. A l'issue de ce dernier, une tombola se déroulera mais avec quelques changements. Nous vous expliquerons tout cela lors de cette soirée.



Vous trouverez joint à ce bulletin, un coupon de réservation à remplir et à donner en mairie durant les heures d'ouverture avec votre règlement en chèque ou en espèces. La personne présente vous restituera un ticket en échange de votre réservation.

Pour ceux qui le souhaitent, une urne sera disponible à la mairie où vous pourrez déposer vos dons en chèque de préférence libellé à l'AFM Téléthon ou en espèces.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et venez nombreux passer une agréable soirée pour une noble cause !!!

Geoffrey & Thierry

*Tout seul on va plus vite
Ensemble on va plus loin*



AUTRES MANIFESTATIONS

Association d'animations de Baudres



Dès jeudi 5 juin, les membres de l'association et les bénévoles ont travaillé ensemble pour que tout soit prêt pour la fête du village. Transport, aménagements, préparations, toutes les compétences étaient sollicitées et bienvenues.



Le repas festif fut particulièrement réussi, très bon et apprécié par de très nombreux convives.

Association Familles Rurales

La fête des mères



Le samedi 24 mai 2025, Denise Brossard, présidente de l'association Familles Rurales, avait invité toutes les adhérentes à célébrer la fête des mères. Dix-sept personnes se sont réunies autour de la table pour passer un agréable moment ensemble, discuter et savourer un en-cas. Pour cet événement, une superbe plante fleurie leur a été offerte.

Les après-midi du 3^{ème} mercredi



Tout au long de l'année, Denise Brossard, présidente du club joie de vivre accueille les adhérents le troisième mercredi de chaque mois, entre 14h et 18h à la maison des associations, située 2 rue de la Garenne pour partager des moments plaisants autour de jeux de société et de belote, célébrer les anniversaires et déguster quelques friandises. Environ 26 personnes participent à chaque séance.

Vous êtes seul(e), isolé(e), ou bien en couple, n'hésitez à rejoindre le groupe pour ces temps de rencontre et d'échanges conviviaux.

Le coût de la carte d'adhérent s'élève à 24 € par an. A chaque séance, une participation financière de 2,50 € est demandée pour couvrir les frais d'un petit goûter.

Le repas annuel de Familles Rurales le 28 septembre 2025



Comme à l'accoutumée, l'association Familles Rurales de Baudres, rassemble ses adhérents et non adhérents pour un repas annuel au restaurant le dernier dimanche du mois de septembre. C'est une fois de plus le restaurant situé à Rouvres-les-Bois qui a été retenu. Ce repas savoureux, préparé par M. Bouffetier a été partagé par 28 convives. Tout le monde était ravi de ce moment de convivialité. Une photo du groupe a été prise pour garder le souvenir.

Club de gym et loisirs

Le méchoui organisé par le club de gym de Baudres a eu lieu le dimanche 7 septembre au stade. C'est un repas servi sous des ramées. La météo était clémence malgré quelques pluies en fin d'après-midi qui n'ont pas dérangé le déroulement de la manifestation.



Dès 6h du matin, l'équipe de bénévoles en charge de la préparation des agneaux s'est mise au travail pour entretenir le feu de bois et faire tourner paisiblement la broche. Cette cuisson nécessite de la patience et du temps, et c'est à ce prix que la viande devient tendre et savoureuse. Ensuite, arrive l'étape du découpage effectué juste avant le service.



D'autres volontaires ont mis en place les ramées, les tables et les bancs, puis ils ont préparé et décoré les tables. Pour élaborer un repas complet, une équipe s'attelait à sa confection : melon, salade de hareng et pommes de terre, haricots accompagnant la viande, salade verte, fromage, salade de fruits et café.

Dans une ambiance détendue et conviviale, 85 invités ont pris part à ce méchoui.



Par la suite, certains participants ont eu l'occasion de faire une partie de pétanque.

Cet événement très attendu a apporté de la joie à tous les invités et bénévoles qui ont participé à son succès.

Les séances de gym ont repris le 17 septembre. Chaque mercredi, de 19h à 20h, à la maison des associations située 2 rue de la Garenne , Marie-Claude Argy, présidente du club vous attend.

Le but du fonctionnement de ce club est de proposer des activités de loisirs et sportives en milieu rural, une fois par semaine. Le coût de la licence s'élève à 40 € pour l'année et la participation financière de chaque séance est de 5 €.

Les adhérents du Club de Gym vous disent : « Rendez-vous l'année prochaine !

Amicale des anciens élèves de Baudres

Soirée moules frites le 13 septembre 2025

L'Amicale des Anciens Élèves de Baudres
Organise le
SAMEDI 13 SEPTEMBRE
à partir de 19h30 à la salle des fêtes

SOIRÉE MOULES / FRITES

Animée par un groupe de musique TRADITIONNELLE IRLANDAISE

AU MENU
Kir
Tomate /œuf dur
Moules / frites
Fromage
Tartelette
Café / vin compris

Adulte 24 €
Enfant 12 € (-12 ans)

Réservations conseillées avant le vendredi 05 septembre 2025
06 62 69 88 10 Fabienne
06 81 39 89 73 Marie Noëlle
06 60 36 88 16 Violette



La soirée moules-frites s'est déroulée dans une ambiance conviviale accompagnée de musique irlandaise en acoustique.



Le repas et la musique celtique ont ravi les convives

L'Amicale des Anciens Élèves de Baudres
Organise le
SAMEDI 8 NOVEMBRE
à partir de 19h30 à la salle des fêtes

Animé par Cyril'Music

AU MENU
Kir + amuses bouches
Entrée
Coq au vin
Salade / Fromages
Dessert
Café

Adulte 26 €
Enfants 13 € (-12 ans)

Réservations conseillées avant le vendredi 31 octobre 2025
06 62 69 88 10 Fabienne
06 81 39 89 73 Marie Noëlle
06 60 36 88 16 Violette

Et n'oubliez pas la prochaine manifestation organisée par l'Amicale

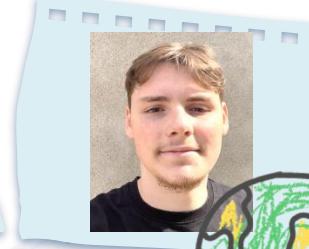
Des Anciens Élèves

LA PAROLE A ...

La rentrée des classes



Année scolaire 2025-2026



Cette année, l'école maternelle accueille 22 élèves : 8 en petite section, 8 en moyenne section et 6 en grande section.

L'équipe éducative se compose de :

- M. Jean-Baptiste Schneider, directeur et enseignant maître formateur;
- Mme Clémentine Daniau, enseignante présente chaque jeudi;
- Mme Marie-Thérèse Fourré, ATSEM;
- et de M. Tom Vincent, service civique venu renforcer l'accompagnement des enfants au quotidien.



Le projet pédagogique de l'année est centré sur deux axes essentiels :

- l'acquisition des premiers apprentissages liés aux fondamentaux pour apprendre à lire, écrire et compter;
- la qualité du climat scolaire, reconnue comme un facteur essentiel de réussite et d'épanouissement des élèves.

La pédagogie de projet sera mise à l'honneur à travers différentes actions :

- l'éducation au développement durable, avec des ateliers de plantations et d'observation de la nature,
- l'éveil artistique, pour développer la créativité et l'imaginaire des enfants.

Nous souhaitons à tous les élèves et à l'équipe éducative une belle année scolaire, riche en découvertes, en apprentissages et en réussites partagées.

Les effectifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.)

M. Schneider

Ecole Baudres				Ecole Rouvres-les-Bois				Ecole Bouges-le-Château					
PS	MS	GS		GS	CP	CE1		CE2	CM1	CM2		RPI	
8	8	6	22	6	8	5	19	12	7	3	22	63	



La fête de fin d'année scolaire 2024-2025



Le vendredi 27 juin 2025, au stade de Bouges-le-Château, les écoles du RPI ont embarqué petits et grands dans une aventure extraordinaire : un spectacle de fin d'année sur le thème du voyage !

Le public a été transporté aux quatre coins de la planète... et bien au-delà !

Les élèves de maternelle ont ouvert le bal avec un voyage original, à travers le système solaire ... ou scolaire !

Puis, les élèves de l'école de Rouvres-les-Bois nous ont fait remonter le temps et traverser les époques grâce à des moyens de transport surprenants.

Enfin, les aventuriers de l'école de Bouges-le-Château ont guidé le public à la découverte des continents. Entre danses, chants et décors colorés, la soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive.

Un moment magique où l'école a véritablement ouvert les portes de tous les voyages !

Un grand merci aux élèves, aux membres de l'équipe éducative toujours créatifs (enseignants, services civiques, AESH, Marie-Thérèse), aux trois municipalités, Maires, conseillers et cantonniers, au Président du SIRP, aux associations pour le prêt du matériel, aux commerçants pour leurs dons, et aux parents bénévoles, dont la présence est indispensable pour organiser une telle fête.



Les travaux en cours ou achevés

Travaux multiservices



Le logement et les locaux du multiservices sont maintenant propriétés de la commune de Baudres suite au rachat de l'ensemble des bâtiments et de la licence IV. Des travaux ont été programmés visant la réouverture du multiservices avec une approche globale de ce dernier commerce de Baudres comprenant bar, restauration, épicerie et service postal.

Pour accompagner l'investissement financier engagé pour ce projet, des demandes de subvention sont actuellement en cours.



Réunion de chantier le 9 septembre 2025

Les travaux débutent courant octobre. Une pompe à chaleur remplace l'actuel chauffage électrique et le chauffe-eau est déplacé pour libérer de la place dans la cuisine. Le bar et l'aménagement de la cuisine sont en cours d'installation.

Travaux concernant le logement 25 bis rue de la mairie

Dans le logement, le chauffage électrique est remplacé par une pompe à chaleur plus économique et écologique, avant d'être mis en location.

Enfouissement des réseaux

Ce projet, plusieurs fois reporté par le Service Départemental d'Energie de l'Indre (SDEI), devrait se concrétiser mi-novembre 2025. Il s'agit d'enfouir le réseau électrique sur une partie du bourg allant de la route de Moulins sur Céphons à celle de Valençay. Cela va entraîner des perturbations importantes au niveau de la circulation dans la rue principale. Des informations seront diffusées à ce moment-là par arrêté.

Parc photovoltaïque

Le bornage de l'étang a été effectué pour délimiter avec exactitude le périmètre du parc. Le bail emphytéotique est en phase de finalisation d'écriture par EDF ENR. Ce type de contrat de location est établi entre un propriétaire (le bailleur), ici la commune, et un locataire (le preneur à bail, ou emphytéote), ici EDF ENR. Il est de très longue durée. C'est un acte notarié, établi et signé devant notaire. Les travaux devraient débuter courant novembre.



Travaux en régie

Suite de la rénovation de la salle des archives et du logement de l'ancienne poste



Au 1^{er} étage, dans l'une des pièces, le parquet a été poncé et les murs ont été peints. L'isolation thermique du 1^{er} étage a été réalisée.



Au rez-de-chaussée une pièce a été isolée et repeinte. Des étagères ont été réalisées afin d'y stocker les produits d'entretien.

Réfection de la clôture du terrain derrière le logement

Dans le contexte de l'enfouissement des réseaux et pour faciliter l'accès à la mairie, au multiservices et au logement, des travaux d'aménagement du terrain situé à l'arrière ont été engagés. Une clôture temporaire a été mise en place.



Réparation de deux chemins communaux

Au lieu-dit La Désirerie, suite à un ravinement important, les fossés ont été nettoyés ; sur le chemin de ligne, suite à la dégradation du chemin, un regard a été posé par Alexandre et Sébastien.

Sécurisation du parquet du bar de la salle des fêtes

Le plancher s'est affaissé dans cette salle et a nécessité une consolidation provisoire afin de sécuriser l'accès.

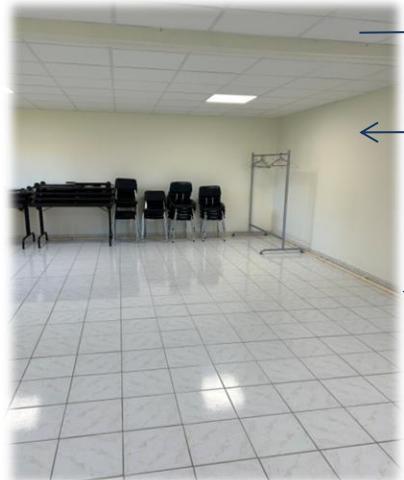
Travaux dans la maison des associations



Alexandre et Sébastien ont enlevé le placo et la vieille laine de verre au plafond et refait l'isolation thermique. Ils ont ensuite réalisé un plafond suspendu pour l'isolation acoustique. Ils ont retiré le papier peint des murs de la salle, posé une fibre et repeint.



Les toilettes ont bénéficié d'un grand rafraîchissement. Ils ont également posé de nouveaux radiateurs. Les anciens néons ont été remplacés par des plaques led. Des tasseaux ont été posés au sol permettant de protéger les murs des chocs liés aux tables et chaises lorsqu'elles sont déplacées. Un panneau d'affichage sera installé prochainement dans la salle.



- Isolation acoustique du plafond
- ← Peinture
- ← Tasseaux protecteurs

Travaux dans le multiservices



Les employés municipaux ont retiré le placo dans l'ancienne réserve et posé un placo ignifugé obligatoire dans le cadre de l'installation d'une cuisine. Ils ont également posé des plinthes.



Fleurissement et aménagement des espaces



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le label valorise une démarche globale d'amélioration du cadre de vie en intégrant les enjeux environnementaux, contribue à la mise en valeur du patrimoine et à l'implication citoyenne.



Les espaces fleuris de Baudres s'inscrivent dans cette démarche depuis de très nombreuses années.



Les arbres du verger continuent leur croissance. Cette année, le raisin dans l'espace face à la mairie était délicieux. Il est bien agréable de pouvoir grapiller quelques grains en passant !



La transition écologique se poursuit avec l'arrosage grâce à la poche d'eau, l'introduction de vivaces, de légumes, et d'herbes aromatiques.

N'hésitez pas à vous servir en fruits et légumes !



Ponts fleuris

Comme chaque année, depuis 4 ans, la commune participe au concours départemental des ponts fleuris.



Info pour les petits et les grands

Elections municipales Modification du mode de scrutin Communes de moins de 1000 habitants

Les lois étendant le scrutin de listes paritaires des élections municipales à toutes les communes ont été promulguées le 21 mai 2025 et publiées au Journal Officiel le 22 mai 2025. Ces dispositions s'appliquent dès les prochaines élections municipales.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les candidats devront se présenter sur des listes paritaires homme/femme avec une liberté de choix quant au genre de la « tête » de liste.

Cette liste devra compter si possible autant de noms que de sièges à pourvoir et jusqu'à 2 de plus. Ces « suivants » sont destinés à remplacer des élus dont le mandat prendrait fin avant le prochain renouvellement général. Dans les communes de moins de 1000 habitants, il est possible de présenter une liste comptant 2 noms de moins que l'effectif théorique.

Pour l'électeur, ce mode de scrutin ne permettra plus le panachage et il ne sera donc plus possible de rayer ou de rajouter des noms ni de modifier l'ordre des candidats. Un bulletin présentant une telle intervention sera comptabilisé comme nul.

Nombre d'habitants	Effectif légal du conseil municipal	Nombre minimum de candidats sur la liste	Nombre maximum de candidats sur la liste
De 100 à 499 habitants	11	9	13

Les prochaines élections municipales des **15 et 22 mars 2026** seront soumises au scrutin de liste proportionnel à 2 tours. Elles auront lieu **à la salle des fêtes**.

Si une liste obtient la majorité absolue à l'issue du 1^{er} tour, elle obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir. Le reste des sièges est alors réparti entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'atteint la majorité absolue au 1^{er} tour, alors se tient un second tour auquel ne peuvent prendre part que les listes ayant recueilli au moins 10% des suffrages exprimés. Pour ce second tour, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent fusionner.

Au final, la moitié des sièges est attribuée à la liste arrivée en tête au second tour et les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au second tour.

Si une seule liste est candidate, elle obtiendra à l'issue du 1^{er} tour, la totalité des sièges à pourvoir.



Baudres
Bouges-le-Château
Bretagne
Brion
Francillon

Levroux
Moulins-sur-Céphons
Rouvres-les-Bois
Villegongis
Vineuil

PLUI - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Projet d'Aménagement et de Développements Durables (PADD)

*Habitants de la Communauté de communes,
venez échanger sur le territoire à l'horizon 2036.*



Ateliers participatifs

Bouges-le-Château

Salle des fêtes

→ **Mardi 4 novembre 2025**

à 18h

&

Levroux

Maison du peuple

→ **Jeudi 6 novembre 2025**

à 18h

Ensemble dessinons le territoire de demain !

La lettre d'information du PLUi

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LEVROUX BOISCHAUT CHAMPAGNE



Retour sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Après une première phase de travail consacrée à l'établissement d'un diagnostic territorial qui a permis de porter un regard actualisé sur les dynamiques du territoire, les travaux menés par les élus et les équipes techniques sont entrés dans une phase décisive pour le projet : l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (dit «PADD»).

Qu'est-ce que le PADD ?

Le PADD, la clé de voûte du PLUi de Levroux Boischaut Champagne

Etape essentielle de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les élus du territoire intercommunal ont assuré la définition de leur Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Le PADD est la pièce centrale du PLUi. Son objectif est de définir la stratégie d'aménagement du territoire et les grandes orientations d'urbanisme prévues. Ce document permet de répondre à une vision du territoire sur les 10 prochaines années. Les orientations choisies par les élus et traduites dans le PADD s'inscrivent dans un cadre législatif et réglementaire (loi SRU, loi Grenelle, loi ALLUR, etc.).

L'ensemble des orientations devra trouver sa correspondance dans les pièces réglementaires du document.

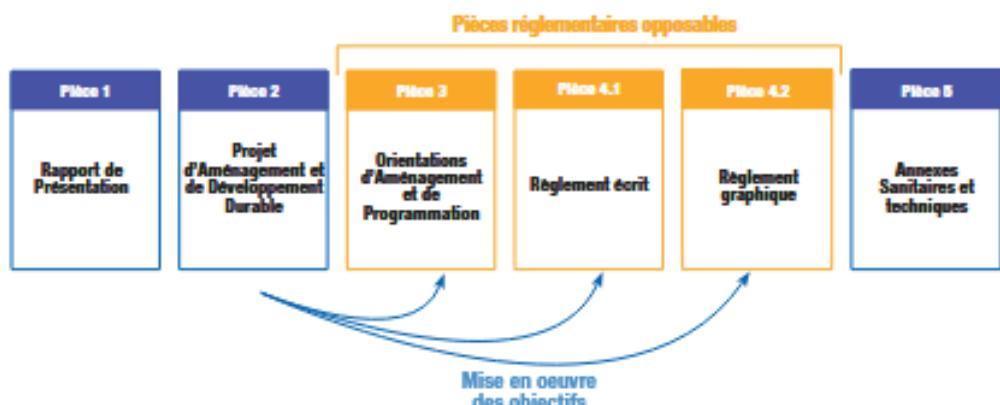
Quelques événements marquants

Le 18 juin 2024 s'est tenue la réunion de lancement en présence des élus de la CdC.

En juin/juillet 2024 se sont tenues les réunions communales dans chaque commune de la CdC.

Le 11 et le 12 décembre 2024 se sont tenues les réunions publiques de lancement et de présentation du diagnostic.

En septembre 2025 se sont tenus plusieurs ateliers autour de la formalisation du PADD avec les élus de la CdC.



Bien que le PADD ne soit pas directement opposable aux demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme), ce sera à partir de lui que seront élaborées les pièces réglementaires (zonage, règlement écrit, orientations d'aménagement et de programmation) qui guideront, au quotidien, les projets économiques, d'habitat, de déplacements, de valorisation de l'environnement, etc.

Les thématiques réglementaires du PADD



A-t-il beaucoup plu à Baudres ?

Cette rubrique est très attendue par de nombreux lecteurs. Les relevés sont effectués par un habitant de notre commune, résidant en centre bourg. Les quantités peuvent varier entre le bourg et les écarts. Au moment où chacun est attentif aux changements affectant le climat, n'hésitez pas à nous faire part de vos observations et à enrichir cette page de notre bulletin.

Mois	Quantité 2023	Quantité 2024	Quantité 2025
Janvier	55mm	66 mm	128 mm
Février	19 mm	85 mm	49 mm
Mars	108 mm	130 mm	54 mm
Avril	50 mm	58 mm	62 mm
Mai	60 mm	152 mm	18 mm
Juin	58 mm	129 mm	23 mm
Juillet	80 mm	31 mm	65 mm
Août	49 mm	29 mm	74 mm
Septembre	41 mm	151 mm	86 mm
Octobre	144 mm	137 mm	
Novembre	130 mm	89 mm	
Décembre	86 mm	57 mm	
	880 mm	1114 mm	

Ainsi, la pluviométrie a été de 559 mm jusqu'en septembre 2025

Des récompenses pour l'obtention d'un diplôme

Des cartes-cadeaux : Cultura et Décathlon sont proposées en récompense pour les diplômés 2024. Cette année deux jeunes ont bénéficié de ce cadeau. Pour obtenir la carte, ils doivent apporter une copie de leur diplôme à la mairie.

Don de livres



A la suite du nettoyage du grenier de l'école lors des travaux, de nombreux manuels scolaires et livres de bibliothèque appartenant à l'école de Baudres avant le RPI, ont été mis à la disposition des habitants dans les locaux du multiservices.

De nombreuses personnes sont venues chercher différents ouvrages en souvenir ou pour accompagner l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul de leurs enfants ou petits enfants. La commune conserve un jeu de l'ensemble des manuels.

Inauguration de la boîte à pizza

Le restaurant *La Belle Equipe* de Levroux a installé près de la salle des fêtes, un distributeur à pizzas. Son inauguration s'est déroulée lundi 23 juin à 14 h en présence d'élus, de Gabriel Prévost et de sa compagne Sandra, propriétaires du restaurant.

Depuis son ouverture, le distributeur connaît un très grand succès. Les consommateurs sont très heureux de pouvoir consommer des pizzas, disponibles 7j/7 et 24h/24 !



Bon appétit !



Le distributeur de Baudres

Les pizzas sont préparées quotidiennement et artisanalement à Levroux pour être acheminées déjà cuites dans le distributeur. De ce fait, elles peuvent être récupérées froides (il suffit de faire réchauffer la pizza au four à 230° pendant 3-4 minutes) ou chaudes grâce à un four à induction. Il y a 4 sortes de pizzas qui changeront au gré des saisons.

Dépôt de pain à la mairie

Chaque mardi et jeudi matin, les habitants de la commune peuvent venir chercher leur pain sous réserve de le commander à l'avance. Cette disposition permet de pallier temporairement la fermeture de la boulangerie Allard d'Entraigues.



Allocation décès versée par France Travail

Cette allocation est versée si le défunt était bénéficiaire de l'allocation chômage (allocation d'Aide au Retour à l'Emploi ARE). Les bénéficiaires sont : le conjoint, le partenaire d'un PACS ou concubin et les personnes à charge totale et permanente du défunt au jour de son décès (enfants ou ascendants). L'allocation est versée en priorité aux personnes qui en font la demande dans les 30 jours qui suivent le décès. Au-delà, elle est versée à la première de ces personnes qui se manifeste à France Travail.

Département de l'Indre : expérimentation de la mise en œuvre du fond de prévention du risque retrait-gonflement des argiles (RGA)

Ce fond est destiné à financer les travaux de prévention liés à la gestion des eaux, la gestion de la végétation et l'imperméabilisation des sols au droit des fondations. La préfecture de l'Indre recense les propriétaires occupants éligibles et susceptibles de bénéficier de ce fond. Les mairies sont chargées de transmettre les informations à la préfecture.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie si vous pensez être susceptibles de bénéficier de ce fond.

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

Inscription de la cloche de Balzème au titre des monuments historiques 27 mai 2025

Cet article est fondé sur le texte de la communication présenté par M. J. Descoux Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Indre lors de la présentation de la cloche à la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture le 27 mai 2025. Le texte ci-dessous a été relu par son auteur que la commune de Baudres remercie bien sincèrement.

L'église Saint-Martial de Baudres est édifiée au XII^e siècle. Elle était, à l'origine, la chapelle d'un ancien prieuré autrefois rattaché à l'abbaye de Déols. De style roman, elle possède un chevet plat et est couverte par une vaste toiture en tuiles de Bourgogne. En 1819, l'édifice devient église paroissiale.

Le clocher date du XVI^e siècle. C'est une tour trapue imposante dont on peut voir maintenant l'un des murs dans la sacristie suite au décrépissage. Il sert de couverture à une chapelle latérale, édifiée pour augmenter la capacité de l'église et qui constitue le 1^{er} niveau. Au-dessus, se situe l'étage du beffroi ouvert sur seulement deux de ses faces et contient les deux cloches en volée du XIX^e siècle. Au 3^e et dernier niveau, se trouve le lanternon sommital qui abrite la cloche dite de Balzème. Ce lanternon est de forme octogonale, établie sur une base carrée. Il est terminé par un court dôme aveugle, surmonté d'une croix en fer forgé. Il fut édifié bien plus tardivement que le restant de la toiture.

M. Gouriou, expert campanaire, a observé la cloche le 30 mars 2021.

La cloche est en bronze avec de petites ébréchures à la pince et quelques défauts de coulée. La datation peut s'évaluer au tournant des XIII^e et XIV^e siècles avec une marge d'incertitude assez importante.

Balzème est une petite commune de l'Indre. La chapelle de *Baléreuma* est mentionnée dès 1223 et la paroisse de Baleresme dès 1238, comme dépendance du chapitre Saint-Laurian de Vatan vers le milieu du XIII^e siècle.



Le diamètre extérieur est de 50 cm, intérieur de 41, la hauteur à la poutraison est de 62 cm, au cerveau de 50 cm. Le poids est évalué à 100 kg.

Les anses sont disposées en couronne ; il y a 4 anses transversales et 2 anses axiales. Chaque anse est pourvue d'une gorge longitudinale. Au cerveau est visible une ligne de texte, partiellement en caractères onciaux, bordée de 2 filets disposés de part et d'autre, ainsi transcrit ci-dessous

a b l p A V I + S A N

La paroisse de Balzème a été supprimée le 28 août 1808. Elle est rattachée par une ordonnance royale du 5 mai 1819 à la commune voisine de Baudres. En exécution de l'arrêté du 7 thermidor an XI, des décrets des 30 mai et du 31 juillet 1806, la fabrique de Baudres est entrée en possession de l'église et de la cure de Balzème par arrêté préfectoral du 19 décembre 1808. La fabrique de Baudres se retrouve donc propriétaire de deux édifices ainsi que du mobilier de l'ancienne église de Balzème sauf la cloche qui est l'objet de vives discussions entre les deux communes.

Finalement en 1827, la cloche est retirée de l'église de Balzème et placée dans celle de Baudres. Malgré toutes les tentatives et pétitions, la cloche est toujours là dans le clocher de l'église de Baudres

Le terme « **Fabrique d'Église** » désigne à l'origine une assemblée de clercs auxquels se sont ajoutés, depuis le Concile de Trente (1545-1563), des laïcs, chargés de l'administration des biens de la communauté **paroissiale**.

